

PACK SERVICES

Prestations

€ HT

INTERVENTION POUR MISE EN SERVICE DU PORTAIL (ex Pack 2)

Le portail coulissant étant posé et réglé par le poseur (conformément au plan de fondation et aux préconisations du manuel d'installation) * :

- Alimentation électrique en attente au pied du portail (disjoncteur en amont)
- Crémaillère posée sur le portail (jusqu'à largeur de portail 9m)
- Tranches de sécurité posées et câblées
- Gyrophare posé et câblé
- Photocellules posées et câblées

QUI ? Réseau FAAC (liste CAF* sur www.betafence.fr/reseaufaac)**Comment ?**

Le Distributeur ou Poseur contacte le Centre Agréé FAAC de son choix (voir liste CAF)

La mise en service comprend les opérations suivantes :

- vérification du bon fonctionnement manuel du portail
- mise en place de la motorisation sur la chaise support
- réglage de l'entredent pignon/crémaillère
- raccordement à la platine des accessoires électriques
- raccordement électrique de la motorisation
- réglage des fins de course
- mise sous tension & paramétrage du produit
- vérification du bon fonctionnement des sécurités
- rédaction du PV de réception avec n° de commande du portail et réf chantier
- formation de l'utilisateur à la manoeuvre normale & de secours

* La mise en service ne pourra être effectuée **que** si la pose du portail a été effectuée correctement et dans le respect des préconisations de pose du manuel d'installation. Dans le cas contraire, la mise en service ne pourra être effectuée et le déplacement du technicien sera facturé 400 €.

530 € (Province)
630 € (Paris et RP)

REMISE EN SERVICE DES PORTAILS MOTORISES HORS GARANTIE (ex Pack 3)

Votre portail n'est plus sous garantie et n'a pas été suivi par un contrat de maintenance.

Une remise en état de la partie électrique et électronique s'impose pour vous assurer un fonctionnement parfait.

QUI ? Réseau FAAC (liste CAF* sur www.betafence.fr/reseaufaac)

OU autres prestataires (Thyssenkrups, KONE, PORTIS, CRAWFORD ...)

Comment ?

- L'utilisateur final contacte le prestataire de son choix (liste CAF, ou autres).
- La remise en service hors garantie comprend le déplacement d'un technicien FAAC ou autre pour un diagnostic de panne d'un portail hors garantie + une remise en état du portail

Sur devis
du prestataire

REMISE EN SERVICE DES PORTAILS MOTORISES SOUS GARANTIE

Votre portail est hors service mais toujours sous garantie BETA FENCE (20 000 cycles ou 2 ans pour les automatismes).

Il bénéficie néanmoins d'un contrat d'entretien en cours de validité, conformément à la norme.

QUI ? Réseau FAAC (liste CAF* sur www.betafence.fr/reseaufaac)**Comment ?**

- Le Distributeur ou Poseur retourne la demande d'intervention dûment complétée et signée (avec n° de commande, adresse chantier, Nom et n° tel du contact sur place)
- Après vérification du n° de commande (portail entrant effectivement dans le cadre de la garantie) et 1er diagnostic par téléphone, BETA FENCE demande au CAF d'intervenir sur site
- Intervention sous garantie entièrement prise en charge par BETA FENCE

Prise en charge
par BETA FENCE

BETA FENCE ET FAAC POUR MIEUX VOUS SERVIR

BETA FENCE et les membres du réseau Centre Agréé FAAC ont établi un **partenariat** afin de vous proposer des prestations d'installations de motorisations, mises en service et contrats d'entretien de qualité, partout en France.

Leader européen en installation d'automatismes professionnels, le réseau agréé FAAC vous **garantit réactivité,**
qualité professionnelle et vous propose des prestations à tarifs préférentiels.

